## SÉANCE ORDINAIRE DU 7 décembre 2020

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 7 décembre 2020 à 19 h 30 à huis clos et enregistrée tel que l'exige l'arrêté ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux en lien avec la pandémie au coronavirus et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée St-Pierre

District No 2 - Madame Anabel Vachon

District No 3 - Monsieur Pascal Lessard

District No 4 - Monsieur Alain Laflamme

District No 5 - Monsieur Marco Bernard

District No 6 - Madame Émilie Roberge

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 19 h 34 avec un mot de bienvenue.

## 2. <u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
  - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 2 novembre 2020
  - 3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 16 novembre 2020
  - 3.3 SÉANCE SPÉCIALE du 1er décembre 2020
- 4. Dossiers en cours
  - 4.1 Suivi des dossiers en cours

#### AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- 5.1 Comptes à payer Novembre 2020
- 5.2 Renouvellement assurances collectives
- 5.3 Avis de motion Règlement de taxation 2021
- 5.4 Calendrier des séances 2021
- 5.5 OHA Acceptation prévisions budgétaires 2021
- 5.6 Résolution TECQ 2019-2023
- 6. CORRESPONDANCE
- 7. LOISIRS ET CULTURE

- 7.1 Bouquinerie
  - 7.1.1 Autorisation pour l'abolition des frais de retard
  - 7.1.2 Acceptation des prévisions budgétaires 2021
- 7.2 Tarification non-résidents patinage libre

#### 8. TRAVAUX PUBLICS

- 8.1 Protocole d'entente FIMEAU Autorisation signature
- 8.2 Amendement à la résolution #20-04-7612

#### URBANISME

- 9.1 Avis de motion
  - 9.1.1 Règlement de tarification des permis
  - 9.1.2 Règlement d'émission d'un permis Rénovation d'une toiture

#### 10. INCENDIE

- 10.1 Indexation des salaires
- 10.2 Mandat arpenteur Levé topographique Site future caserne
- 10.3 Résolution dépôt produit encapsuleur

#### 11. PROCHAINE SÉANCE

#### 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

20-12-7765 ADOPTÉ

#### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES

#### 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 2 novembre 2020

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 2 novembre 2020 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 2 novembre 2020.

20-12-7766 ADOPTÉ

#### 3,2 SÉANCE SPÉCIALE du 16 novembre 2020

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 16 novembre 2020 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 16 novembre 2020.

20-12-7767

ADOPTÉ

#### 3.3 SÉANCE SPÉCIALE du 1er décembre 2020

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 1<sup>er</sup> décembre 2020 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 1<sup>er</sup> décembre 2020.

20-12-7768

**ADOPTÉ** 

#### 4. <u>DOSSIERS EN COURS</u>

Mme Josée St-Pierre nous entretient sur :

- Bouquinerie : au cours de la séance il y a aura un point pour abolition des frais de retard.

#### Mme Anabel Vachon nous informe sur:

- Une rencontre virtuelle du Comité Jeunesse très motivante

#### M. Pascal Lessard nous entretient sur:

- Aréna : ouverture le 4 décembre selon l'horaire établi pour patinage libre et location de bulle familiale C'est complet pour la semaine prochaine
- Comité Embellissement : arbre de Noël installé près du panneau lumineux
- Maison des Jeunes : a participé au marché de Noël
- les jeunes ont accès à la Maison des Jeunes via Zoom

#### M. Alain Laflamme nous parle de :

- Une rencontre Régie intermunicipale : lac bleu vidé complètement
- Il reste peu de terrains à vendre sur le site de la Régie intermunicipale Beauce-Amiante

#### M. Marco Bernard nous fait un suivi :

- Incendie: 4 appels
- Rencontre avec l'architecte : n'a pu y assister
- Une rencontre Régie intermunicipale Région Thetford

## Mme Émilie Roberge nous parle de :

- Une rencontre CRT le jeudi 3 décembre
- Une rencontre FQM Jeunes élus provinciaux
- Une rencontre de préparation du budget
- Travaux publics:
  - Abri pour abrasifs érigé
  - Travaux eau potable
  - Réparation bornes-fontaines
  - Signalisation
  - Peinture à l'hôtel de ville

## **M. François Baril** a assisté aux rencontres suivantes par visioconférence :

- Rencontre incendie
- Deux conseils des maires
- Entrevue poste brigadière
- Rencontre CRT

## 5. <u>AFFAIRES ADMINISTRATIVES</u>

## 5.1 Comptes à payer - novembre 2020

CONSIDÉRANT QUE des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de novembre 2020 ont été préparées;

CONSIDÉRANT QUE ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 199 008.85 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de novembre 2020 au montant de 168 949.48 \$ et 30 059.37 \$ pour les prélèvements de salaires de novembre est également approuvé.

20-12-7769 ADOPTÉ

#### 5.2 Renouvellement assurances collectives

Ce point sera traité ultérieurement.

#### 5.3 Avis de motion - Règlement de taxations 2021

Avis de motion est donné par madame Émilie Roberge que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal adoptera le règlement de taxation 2021.

20-12-7770 ADOPTÉ

#### 5.4 Calendrier des séances 2021

Il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le calendrier des séances régulières 2021 et des élections municipales comme suit :

JANVIER	Le lundi 11 janvier 2021
FÉVRIER	Le lundi 1 <sup>er</sup> février 2021
MARS	Le lundi 1 <sup>er</sup> mars 2021
AVRIL	Le lundi 5 avril 2021
MAI	Le lundi 3 mai 2021
JUIN	Le lundi 7 juin 2021
JUILLET	Le lundi 5 juillet 2021
AOÛT	Le lundi 16 août 2021
SEPTEMBRE	Le lundi 13 septembre 2021
OCTOBRE	Le lundi 27 septembre 2021
NOVEMBRE	Le lundi 15 novembre 2021
DÉCEMBRE	Le lundi 6 décembre 2021

20-12-7771 ADOPTÉ

#### 5.5 OHA - Approbation des prévisions budgétaires 2021

Nous avons reçu les prévisions budgétaires 2021 de l'Office d'habitation des Appalaches. Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les prévisions budgétaires 2021 pour le HLM avec une contribution municipale estimée à 4 153 \$.

20-12-7772 ADOPTÉ

#### 5.6 Résolution TECQ 2019-2023

#### Attendu que:

La municipalité d'East Broughton a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

La municipalité d'East Broughton doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu unanimement que :

La municipalité d'East Broughton s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité d'East Broughton s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

La municipalité d'East Broughton approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version nº 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité d'East Broughton s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité d'East Broughton s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

20-12-7773 ADOPTÉ

## 6. <u>CORRESPONDANCE</u>

Monsieur François Baril donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

Le Comité organisateur du baseball mineur d'East Broughton remercie la municipalité d'avoir collaboré au succès du tournoi de septembre dernier.

Arsenal Média (Plaisir 105.5 FM) a fait parvenir une offre de prix pour des messages radiophoniques pour des souhaits des fêtes.

Services Sanitaire Denis Fortier a produit un communiqué de presse annonçant la cueillette de jouets et jeux usagés en bon état pour lutter contre la pauvreté. Pour une 4e année consécutive, les gens peuvent déposer leurs dons dans les conteneurs décorés et situés sur les sites de Sanitaire Fortier à Thetford Mines et à Saint-George-de-Beauce.

Trois différentes demandes de citoyens nous sont parvenues afin de procéder à l'installation de luminaires de rue sur la rue Létourneau et sur la 2<sup>e</sup> Rue Est.

Les luminaires seront prévus au budget 2021.

Le Ministère de la Sécurité publique nous a fait parvenir une lettre informant la municipalité que le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) a été désigné pour recevoir le répertoire des données géographiques, adresses municipales et noms de rues du territoire des municipalités locales.

Madame Béatrice Riché du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches nous a fait parvenir la confirmation de l'acceptation de la soumission pour l'installation de la borne de recharge électrique au restaurant La Gargouille.

La St-Vincent-de-Paul invite la population à faire parvenir des dons.

La Fabrique nous fait parvenir la demande d'entretien hivernal habituelle pour la cour de l'église. Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu unanimement d'accepter la demande de la Fabrique Saint-Esprit des Pentes-Côtes pour effectuer l'entretien hivernal de la cour de l'église aux mêmes conditions que par le passé.

**ADOPTÉ** 

Le regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale invite la Municipalité d'East Broughton à devenir une municipalité alliée contre la violence conjugale.

Un citoyen de la 5e Rue Est mentionne une problématique concernant de l'eau de terrains voisins qui se déverse sur son terrain.

Les Travaux publics ont trouvé une solution temporaire pour éviter cette problématique.

Le Comité organisateur du baseball mineur East Broughton souhaite sensibiliser le Conseil aux installations désuètes du terrain de balle.

Une lettre leur sera envoyée, mentionnant que leur demande est prise en considération et sera évaluée selon les disponibilités budgétaires.

Une citoyenne dont la fille est utilisatrice du transport adapté nous écrit pour nous informer que la méthode de facturation sera modifiée dès janvier prochain et que les frais ont augmenté considérablement.

4141

20-12-7774

#### 7. LOISIRS ET CULTURE

## 7.1 Bouquinerie

#### 7.1.1 Autorisation pour l'abolition des frais de retard

Considérant que le Réseau BIBLIO CNCA (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches) et l'ABPQ (Association des bibliothèques publiques du Québec) sont en faveur de l'abolition des frais de retard, laquelle s'inscrit dans le mouvement international « Fine Free Library », né aux États-Unis.

Considérant que les montants collectés représentent une source négligeable de revenus pour les bibliothèques, d'autant plus en tenant compte des ressources humaines nécessaires à la gestion des comptes impayés;

Considérant que les amendes peuvent créer des éléments de conflit entre le personnel bénévole et les citoyens, nuisant aux relations interpersonnelles que les bibliothèques désirent créer avec la communauté;

En conséquence, il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu unanimement d'autoriser l'abolition des frais de retard à la bibliothèque La Bouquinerie.

20-12-7775 ADOPTÉ

#### 7.1.2 Acceptation prévisions budgétaires 2021

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu unanimement d'accepter les prévisions budgétaires 2021 relatives à la bibliothèque totalisant 17 611 \$ dont une contribution municipale pour La Bouquinerie fixée à 4 121 \$.

20-12-7776 ADOPTÉ

#### 7.2 Tarification non-résidents patinage libre

Ce point sera traité ultérieurement.

## 8. TRAVAUX PUBLICS

## 8.1 Protocole d'entente FIMEAU - Autorisation signature

Attendu la réception du protocole d'entente relatif à l'octroi à la Municipalité par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU);

Attendu qu'une copie du protocole doit être signée par le maire et retournée au MAMH;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu d'autoriser monsieur François Baril, maire, à signer le protocole d'entente entre la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la Municipalité d'East Broughton relativement à l'octroi d'une aide financière du programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU), dossier n° 2027209.

20-12-7777 ADOPTÉ

M. François Baril déclare son intérêt et se retire.

#### 8.2 Amendement à la résolution #20-04-7612

Considérant la fin d'emploi du contremaître;

Considérant que monsieur Steve Vachon a assuré l'intérim pendant l'absence du contremaître;

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu unanimement de procéder à l'embauche de monsieur Steve Vachon comme cadre.

20-12-7778 ADOPTÉ

M. François Baril réintègre la réunion.

## 9. **URBANISME**

#### 9.1 Avis de motion

### 9.1.1 Règlement de tarification des permis

Avis de motion est donné par madame Émilie Roberge que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal modifiera le règlement de tarification des permis.

20-12-7779 ADOPTÉ

# 9.1.2 Règlement d'émission d'un permis - Rénovation d'une toiture

Avis de motion est donné par monsieur Alain Laflamme que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal modifiera le règlement d'émission des permis pour rénovation d'une toiture.

20-12-7780 ADOPTÉ

#### 10. INCENDIE

#### 10.1 Indexation des salaires

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu unanimement d'autoriser l'indexation de tous les salaires du service incendie de 2% pour 2021.

20-12-7781 ADOPTÉ

## 10.2 Mandat arpenteur - Levé topographique - Site future caserne

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu unanimement d'octroyer le mandat à la firme Ecce-Terra pour un levé topographique du site de la future caserne au coût de 1 850 \$ plus taxes. Le mandat inclus des recherches au registre foncier, levé sur le terrain, calculs et mise en plan, analyse et vérification par l'arpenteur-géomètre.

20-12-7782 ADOPTÉ

#### 10.3 Résolution - Demande dépôt encapsuleur

Demande de participation au projet de dépôt d'encapsuleur F500 de la MRC des Appalaches

ATTENDU QU'un dépôt de bidons de mousse de classe A était présent sur le territoire de la MRC et était administré par le service incendie de la Ville de Thetford Mines.

ATTENDU QUE suite à une présentation de la compagnie 1200 degrés, les services de sécurité incendie de la MRC ont manifestés leur intérêt d'aller vers un autre type de produit, l'encapsuleur F500.

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches propose d'administrer le dépôt de bidons d'encapsuleur pour les services d'incendie de la MRC des Appalaches.

ATTENDU QUE le service incendie de la municipalité d'East Broughton et Sacré-Cœur-de-Jésus désire qu'il soit conservé une certaine quantité de bidons d'encapsuleur facilement et rapidement accessible sur le territoire de la MRC.

ATTENDU QUE la municipalité d'East Broughton désire participer au dépôt d'encapsuleur pour son service de sécurité incendie.

ATTENDU QUE cette entente a une durée déterminée de trois ans à partir du 7 décembre 2020. Cette entente se renouvelle automatiquement pour une période de trois ans.

ATTENDU QU'un service souhaitant se retirer du dépôt doit faire part de son intention de départ minimalement trois mois d'avance avant le renouvellement de l'entente. EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu unanimement que le service de sécurité incendie d'East Broughton et Sacré-Cœur-de-Jésus s'engage à acheter ses bidons d'encapsuleur qu'auprès du dépôt pendant la durée de l'entente, sous réserve de disponibilité.

EN CONSÉQUENCE, le service incendie d'East Broughton et Sacré-Cœur-de-Jésus s'engage à défrayer les frais pour chaque bidon acheté, selon le montant soumis par le distributeur, ainsi qu'une partie des frais de livraison.

20-12-7783 ADOPTÉ

## 11. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 11 janvier 2021 à 19 h 30.

## 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 h.

Manon Vachon, directrice générale et secr.

trésorière

20-12-7784 ADOPTÉ

François Baril, maire